



Testament et quotité disponible

Par Mona67

bonjour je souhaiterais faire un testament pour ma quotité disponible , en faveur de mon ptt fils et mon ex bf ,Cette dernière a tjrs été très serviable envers moi Sachant que j'ai un fils qui est réservataire . Il s'agit de mon domicile principal où je suis actuellement ,ce que je crains ç,est les conflits que ce testament pourrait engendrer entre mon fils et son ex Merci pour vos réponses

Par ESP

Bonjour

Juridiquement, vous pouvez disposer de la Q.D en faveur de qui vous voulez, l'héritier réservataire ne pourra que s'y plier.

Concernant le mécontentement que cela engendrerait éventuellement, cela dépend de la sphère familiale, rien de juridique pour vous aider, désolé.

Par Mona67

bonsoir je vous remercie de confirmer ce que je pensais au sujet de la Q.D Étant donné que mon fils , a déjà bénéficié de bcp d'avantages de notre part ,donc pour moi il est juste d'y remédier ,car il ne partagera rien avec mes ptt enfants Merci encore et bonne soirée à bientôt sur d'autres sujet Ps une fois que je mets un sujet ,c'est un peu difficile de trouver mon poste

Par Visiteur

bonsoir je vous remercie de confirmer ce que je pensais au sujet de la Q.D Étant donné que mon fils , a déjà bénéficié de bcp d'avantages de notre part ,donc pour moi il est juste d'y remédier ,car il ne partagera rien avec mes ptt enfants Merci encore et bonne soirée à bientôt sur d'autres sujet Ps une fois que je mets un sujet ,c'est un peu difficile de trouver mon poste